

dre seulement que les boiseries, après avoir été placées d'abord dans le chœur de Saint-Jean, en furent enlevées plus tard et ornèrent la chapelle de l'ancien grand séminaire situé place Croix-Paquet. « Elles encadraient toute cette chapelle, m'a dit l'un d'eux; elles étaient magnifiques ; j'ignore ce qu'elles sont devenues. » Il paraît qu'on céda à la même époque à cette même chapelle toutes les stalles qui n'avaient pas pu être utilisées dans la cathédrale pour le grand chœur, où on en avait placé soixante-dix-sept et pour le chœur d'hiver qui en avait reçu trente-six.

Mais ces renseignements ne pouvant pas me satisfaire, je poussai plus loin mes investigations, et M. le Supérieur du séminaire universitaire de Lyon a bien voulu me remettre la note suivante :

« C'est M^e de Charbonnel qui, pendant son économat (1832-1834), a fait placer dans la chapelle de l'ancien séminaire Saint-Irénée, situé place Croix-Paquet, la boiserie qui en faisait le plus bel ornement. Cette boiserie était celle de la cathédrale de Vienne, avant la Révolution. Elle fut mise en vente à cette époque et achetée par un menuisier de Rive-de-Gier qui espérait en tirer un bon prix. Il l'avait montée dans un hangar et la montrait à toutes les personnes qui se présentaient. M. Groboz, chanoine de la Primatiale, en fit l'acquisition pour la somme de 7.000 francs, et il voulait la placer dans le chœur de Saint-Jean. Mais M. le Préfet du Rhône, instruit de ce projet, s'y opposa, prétendant que cet acte était condamné par toutes les règles de l'art et du bon goût, la cathédrale étant de style gothique, tandis que la boiserie datait de la Renaissance. M. Groboz, mécontent du refus qui lui était opposé, en fit cadeau au séminaire de Saint-Irénée, pensant que plus tard elle pourrait orner la chapelle du nouveau séminaire qui était déjà en projet. En attendant, on la déposa sur le plafond de la chapelle, où elle demeura environ cinq à six ans exposée à la poussière et aux vers. M^s de Charbonnel crut qu'en attendant la construction du nouveau séminaire, elle ferait mieux dans la chapelle existante que dans un grenier, il fit donc enlever une modeste boiserie de chêne qui garnissait le chœur et dont M. Gardette s'empressa de faire cadeau au petit séminaire de Saint-Jodard qu'il venait de fonder: c'est ainsi que la boiserie de Saint-Maurice fut placée dans la chapelle du séminaire.